

Durée
2 jours



HABILITATION ELECTRIQUE **BS BE MANŒUVRE - RECYCLAGE**

Objectifs : : Maintenir les compétences de repérage des risques électriques et d'application des règles de sécurité pour la réalisation d'opérations électriques simples ou manœuvres

Personnel visé : Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser hors tension des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement de fusibles ou de lampes, démontage, connexion de prises ou d'interrupteurs...)

Validation visée : Attestation de formation Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation » Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé

Prérequis : Avoir effectué la formation BS BE Manœuvre

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, Mémento stagiaire
- Platine d'essais pédagogique, Equipements de protection

PARTIE THEORIQUE

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- Dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- Evaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres ou Mesures d'ordre électrique
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- les prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres du domaine basse tension (BT)

PARTIE PRATIQUE

- Utilisation des équipements de protection
- Simulations d'opérations sur installations électriques



CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr